

TARIFS LICENCES 2026-2027



Année de naissance	Catégorie	Niveau de pratique	Tarif licence	Tarif mutation	Tarif Licence T
2022 à 2024	Micro basket		180 €	Gratuit	
2020-2021	U7		200 €	Gratuit	
2018-2019	U9 M débutant (1 entrainement sans compétition)	Département	215 €	Gratuit	
2018-2019	U9F/M confirmé	Département	230 €	Gratuit	
2016-2017	U11M débutant (1 entrainement sans compétition)	Département	215 €	Gratuit	
2016-2017	U11F/M confirmé	Département	230 €	Gratuit	
2014-2015	U13M-U13F	Département	230 €	Gratuit	
2014-2015	U13M	Région	260 €	Gratuit	
2012-2013	U15M (1 entrainement sans compétition)	Département	215 €	60 €	47,50 €
2012-2013	U15M-U15F	Département	230 €	60 €	47,50 €
2012-2013	U15M	Région	260 €	60 €	47,50 €
2012-2013	U15M	France	330 €	60 €	47,50€
2009-2010-2011	U18M-U18F	Département	240 €	60 €	83 €
2009-2010-2011	U18M	Région	270 €	60 €	83 €
2009-2010-2011	U18M	France	350 €	60 €	83 €
2006-2007-2008	U21M	Région	270 €	60 €	83 €
Séniors	PNM (*)	Région	320 €	60 €	83 €
Séniors	RM2-RF2 (*)	Région	270 €	60 €	83 €
Sénior(e)s	PRM (*)	Département	260 €	60 €	83 €
Séniors	DM3 (*)	Département	240 €	60 €	83 €
	Loisirs F/M	Département	195 €	60 €	
	Dirigeants/techniciens/Officiels		130 €	60 €	



A partir de la 3^{ème} licence dans la même famille, il n'y a plus que la partie fédérale à payer:
De 2024 à 2016: 61 €, de 2012 à 2015: 72 €, de 2009 à 2011: 89€, avant 2009: 91 € et non joueurs: 50 €

(*) licence sénior: réduction de 20 € pour les étudiants

Les frais de mutation ou de licence T sont à la charge du licencié et se rajoutent au coût de la licence

L'Assurance : Tableau récapitulatif des formules d'assurance individuelle accident d'Helmett

Garanties FFBB / HELMETT	Formule A 2,09 €/an	Formule A+ 2,59 € / an	Formule B 6,39 € / an	Formule B+ 6,89 € / an
FRAIS DE SOINS DE SANTE : - frais médicaux, chirurgicaux, pharmaceutiques et d'hospitalisation - forfait journalier hospitalier - ostéopathie - soins dentaires / frais de prothèse dentaire - soins optiques - frais de 1 ^{er} transport / frais de transport pour se rendre aux soins prescrit	✓	✓	✓	✓
BONUS SANTE	✓	✓	✓	✓
DECES ACCIDENTEL	✓	✓	✓	✓
INVALIDITE ACCIDENTELLE (dont perte totale et irréversible d'autonomie)	✓	✓ 	✓	✓ 
INDEMNITES JOURNALIERES	✗	✗	✓	✓

Le choix de la formule A n'entraîne pas de supplément au coût de la licence

Si choix de souscrire à l'option A+, B ou B+ le montant de l'assurance sera à rajouter au montant de la cotisation annuelle.



Moyens de paiement :



✓ Virement bancaire à privilégier:

avec libellé sur ordre de virement comprenant le nom et prénom du licencié
IBAN: FR76 3004 7141 3200 0208 4890 136 BIC: CMCIFRPP

✓ Chèques : possibilité de faire trois chèques maximum avec les dates d'encaissement, nom et prénom du licencié au dos et avec dernier encaissement possible en octobre 2026

✓ Espèces

✓ Pass'Loisirs : remettre l'original lors de l'inscription

✓ Pass Sport: code à transmettre. Le montant est de 50€. Il est réservé:

- aux jeunes de 6 à 17 ans dont le quotient familial est de 699€ ou moins
- aux jeunes de 6 à 19 ans révolus bénéficiaires de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH).
- aux jeunes de 16 à 30 ans révolus bénéficiaires de l'allocation aux adultes handicapés (AAH).
- aux étudiants boursiers jusqu'à 28 ans bénéficiaires d'une bourse attribuée avant le 15 octobre 2026:
 - * bourse du CROUS (y compris l'aide annuelle)
 - * bourse régionale pour une formation sanitaire et sociale

✓ YEP'S: code à transmettre